



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 10 février 2023

### Clubs présents ou représentés :

Dourdan, Draveil-Sénart, Egly, Etrechy, Forges-les-Bains, La-Ferté-Alais 2, Les Ulis, Lisses, Massy, Mennecy, Montlhéry, Morangis, Morsang-sur-Orge, Orsay, Saint Vrain, Saintry-sur-Seine, Sainte-Geneviève-des-Bois, Soisy-sur-Seine, Villabé, Wissous

Soit 20 clubs sur 31 en Essonne, représentant 105 voix sur 139

### Clubs absents :

Athis-Mons, Draveil-Orme, Etampes, Gif-sur-Yvette, Grigny, Palaiseau, Quincy-sous-Sénart, Marcoussis, Saulx-lès-Chartreux, Villebon-sur-Yvette, Villemoisson-sur-Orge.

### **Ouverture de l'AG ordinaire : 20h33**

#### **Mot du Président**

Le Président ouvre la séance en saluant les représentants des clubs présents et réclame un instant de silence en mémoire aux archers disparus de cette saison et présente ses condoléances à leurs proches.

### **RAPPORT MORAL 2022**

Rappel sur les valeurs de l'association et sur les organismes de soutien financier (Conseil Départemental et FFTA)

Merci aux bénévoles qui s'investissent pour le développement du Tir à l'arc en Essonne et sur le travail des entraîneurs et leur motivation qu'ils communiquent à leurs archers pour pérenniser leur adhésion et leur investissement dans l'activité.

Merci aux clubs qui prêtent leurs infrastructures, sans vous le Comité Départemental ne peut rien faire.

Point sur les Licences : le nombre de nos adhérents en club progresse légèrement nous avons un gros travail à faire pour retrouver nos effectifs d'avant. Cette année nous constatons une progression avec 35 % de femmes. Nous en sommes à 1756 licenciés.

Point sur la communication dans les clubs : Merci de diffuser les informations qui viennent de la part du Comité Départemental. La diffusion de l'information passe mal, et elle a

souvent une grande inertie, que ce soit pour les formations, les compétitions, ou les stages, les archers ne vont pas sur le site du Comité, ou ne trouvent pas l'information, c'est souvent le bouche à oreille qui fonctionne le mieux.

Prévisions :

Le séjour de Chamarande 2023 : toujours bien apprécié – il est renouvelé au Printemps (début mai) et fin aout. Les inscriptions sont ouvertes auprès du secrétariat pour les 2 séjours.

Groupe Essonne 2024 : la saison prochaine, trois groupes fonctionneront avec deux encadrants et surement deux fois par mois.

Importance d'organiser des compétitions en Salle mais aussi des compétitions en extérieur.

Idee : constituer une liste de bénévoles afin d'aider les clubs & compagnies dans l'organisation des compétitions.

Réévaluer l'indemnité donnée aux organisateurs.

Beaucoup d'informations sont sur le site archers91.fr, il est mis à jour régulièrement.

## **Trésorerie** (Raphael HODOROABA)

Les comptes ont été envoyés aux présidents. Pas de questions particulières.

Les comptes sont à l'équilibre surtout grâce au soutien du Comité Régional avec une aide financière correspondant aux archers compétiteurs.

Reprise des locaux par un nouveau propriétaire avec une augmentation du loyer et des charges à prévoir. Explication des prévisions des finances et argumentation sur l'importance de l'augmentation de la cotisation départementale afin de maintenir le Comité 91.

Nécessité de remplir les 2 stages Jeunes à Chamarande.

QUESTION : est que le Comité Régional va augmenter la cotisation de la prochaine saison ? REPONSE de M. LANGRY, président du Comité Régional : la ligne n'augmentera pas sa cotisation.

QUESTION : est-ce que la proposition des prestations commerciales est-elle visible sur le site internet du Comité ? REPONSE : non – Elle sera mise en place prochainement.

**Votes** : 20 clubs représentés soit 105 voix sur 139 voix maximales

Rapport moral : voté à l'unanimité à 105 voix

Rapport financier : voté à l'unanimité à 105 voix

Vote de l'augmentation de la cotisation départementale de 4 euros : 2 contre (Egly – Morsang), 1 abstention (Orsay). La cotisation départementale sera augmentée de 4 euros à partir de septembre 2023.

Election des membres du bureau : Présentation d'un nouveau candidat au Comité Directeur en la personne d'Alexis Criblez de St Vrain -102 bulletins exprimés sur 105 - 4 contre. Alexis CRIBLEZ est élu au comité directeur du Comité. Il se destine à la commission Parcours

Pour rappel, le Comité directeur sera en renouvellement complet à l'Assemblée Elective en octobre 2024.

## **Commission Formation** (Romain BURNIER)

Les formations fédérales sont présentées par Marie-Odile NICOLAS

Inscription aux formations fédérales par l'archer lui-même via l'espace licencié du site de la FFTA.

Une formation Entraîneur Fédéral aura lieu à partir de sept 2023 au comité régional à Chennevières. 48 h de formation en 4 modules : module 1 correspond à la formation Encadrant. Il faut avoir les quotas de performance sur une saison dans une discipline.

Pour l'Encadrant Fédéral, un module en e-learning est à faire avant le présentiel ; il faut consulter tous les documents et obtenir une note supérieure à 12 au quizz.

Proposition d'une remise en place d'un stage 'Archer' afin de se perfectionner, accessible à partir d'un an de tir avec pour objectif d'améliorer la connaissance du débutant par rapport à sa pratique et les conseiller en vue de l'acquisition d'un futur matériel : poignée, branches, arc, ...

Stage para tir à l'arc : à destination des entraîneurs diplômés avec pour objectif de perfectionner les archers en handicap moteur. Prévu sur le mois d'octobre prochain.

La soirée des Entraîneurs sera de nouveau programmée en novembre 2023.

Présentation d'Emeline Fichaux en formation DEJEPS :

Action 1: Par des entraînements mutualisés :

-Augmenter l'offre sportive extérieure - Augmenter le nombre d'archers pratiquant aux distances nationales et internationales - Augmenter le niveau des pratiquants en compétition

Action 2 : 1 stage sur la saison extérieure répartie sur 3 jours

Jour 1 : 8 avril : réglage matériel et approche des distances internationales (TAE DI)

Jour 2 : 13 mai : optimisation de la technique

Jour 3 : 10 juin : préparation au Championnat départemental, régional

Action 3 : Proposition d'un TAE 50m & TAE 70m à Soisy sur Seine les 27 & 28 mai prochain. Départ Jeunes + Débutants le samedi – Départ TAE DN (50m) et DI (70m) le dimanche.

## **Remise de récompenses :**

- avec les Médailles des Bénévoles de la FFTA.
- pour les podiums au Championnat de France pour 2022.

## **Commission Débutants** (Guillaume CORRE- Sandrine TARDIEU – Isabelle TISSOT)

Quelques clubs co-organisateurs récurrents, merci à eux.

Si l'organisation vous intéresse, merci de proposer votre candidature avant la fermeture du calendrier fédéral, soit fin avril 2023.

Des clubs proposent des cibles / départs Débutants sur leur concours :

- Mieux identifier ces départs sur le site archers91
- Homogénéiser les mandats

Pour les années à venir : Optimiser le calendrier et les lieux pour prendre en compte l'implantation de nos clubs et les nouvelles habitudes de vie des archers (ou parents d'archers).

- Inter-clubs ?
- En semaine ?
- Proposer de la découverte Parcours / Beursault

En « extérieur » 7 mai aux Ulis et 11 juin à Ste Geneviève des Bois

Rencontres en salle Marcoussis à 10m – complet –

Pour la distance de 15m : rajout de Forges en janvier – Montlhéry le 11 fev

Annulation pour le mini TAE prévu à la date du 3 juin à Morsang pour cause d'organisation d'une D2. Il reste celui du 17 juin à Morangis (avec duels).

## **Commission Sportive** (Alexandre CHRETIEN- Gerard DELVAL)

Changement : les appellations de catégories : Poussin, Benjamin , ....sont devenues U11, U12, U13, à la rentrée sportive en septembre 2022.

Le challenge Michel Vicomte : Remise en place d'équipes départementales – Sur 7 équipes départementales, le 91 est arrivé 1<sup>er</sup> avec 4 archers (Charlène Casanova d'Etampes, Mélanie Ducroux de Draveil-sénart, Tristan Gaillon d'Etrechy et Loïc Dumortier de Saintry) encadré par Gérard Delval.

Le groupe Essonne : 10 archers en saison 2023 venant de 5 clubs – 13 séances d'entraînement et 2 suivis en compétition. 8 jeunes ont participé au CD salle à Mennecy en janvier 23.

Bilan des championnats départementaux : Annulation du CD salle Jeunes en janvier 2022 pour non-disponibilité de la salle. Reprise timide des archers en compétition. Pour cette saison 2023, bonne reprise : les concours dominicaux ont été quasiment complets.

## **Commission Arbitrage** (Mâamoun BERNICHI)

2 nouveaux arbitres : Louis DURIF et Michel PERES

2 abandons

Effectifs : 16 arbitres essonniers dont 5 femmes.

11 arbitres en formation : 2 sur la promotion 2020 (Dupuy – Viaud) ; 4 candidats pour la promotion 2022 (Duon, Peres, Sousa, Regnault) , et 5 en 2023 (Corre – Grénery – Montagne – Renier - Hildebrand)

## **Commission Labellisation** (Philippe REGNAULT)

En Essonne, peu de Clubs ont montré leur intérêt à demander l'attribution d'un Label.

- 5 ont déposé le compte rendu de leur dernière Assemblée Générale,
- 3 ont déposé leur "Projet Associatif, dont 2 validés,
- 2 Clubs ont demandé et obtenu des certifications :
  - DRAVEIL 5 : Parcours, Compétition, Mixité, Citoyen, Animation/Découverte,
  - Les ULIS 2 : Mixité, Citoyen, Animation/Découverte,

(rappel des certifications possibles : moins de 10 ans, compétition, parcours, mixité, animation/découverte, handicap, citoyen, sport sur ordonnance, label ETAF).

2 Clubs sont Labellisés : DRAVEIL : AMBITION, et Les ULIS : ESPOIR.

Des difficultés pour mettre en œuvre ces demandes.

Compte tenu des nouveaux critères mis en place par la FFTA, les 2 Clubs labellisés se sont, à raison, sentis frustrés ;

- DRAVEIL espérait le label EXCELLENCE,
- Les ULIS espérait le label AMBITION.

Ces labels ont une validité de 2 ans.

Des demandes de certifications complémentaires pourront être déposées à la rentrée prochaine pour améliorer leur certification.

Au niveau du Comité Régional Ile de France, 34 clubs sur 240 ont obtenu un label.

Les "référents labellisation" des départements de l'Ile de France ont émis les souhaits suivants pour les prochaines campagnes :

- Retour aux labels, BRONZE, ARGENT et OR beaucoup plus "lisibles" auprès des municipalités, des adhérents et du public souhaitant nous rejoindre,
- Déplacer la campagne de labellisation. Elle se déroule en pleine rentrée sportive (15/09 au 15/11) et mobilise les énergies que nous devons consacrer à l'accueil et au redémarrage de nos activités.
- Simplifier "l'usine à gaz" qui est devenu un repoussoir.

Pas de retour à ce jour sur la campagne nationale !

Philippe R. rappelle à tous l'intérêt pour les Clubs à formaliser leur Projet Associatif et l'utiliser comme un outil de progression et de développement et ce même hors demande de labellisation.

## **Commission Parcours** (Gerard DELVAL – Alexis CRIBLEZ)

Bonne organisation du CD campagne à Orsay – ainsi que le Championnat de France Campagne par Draveil-sénart.

\*\*\*\*\*

**Délégué à la FFTA** : Conformément à l'article 8.5 des statuts de la FFTA, un appel à candidature a été fait pour être délégué à l'AG de la FFTA du 26 mars : un délégué Alexandre CHRETIEN de Morangis est élu en vote par bulletin secret à 100 bulletins exprimés et 100 votes pour.

**Clubs ayant votés (nombre de voix) :**

Dourdan (7), Draveil-Sénart Val-de-Seine (10), Egly (5), Etrechy (4), Forges-lès-Bains (3), La-Ferté-Alais 2 (3), Les Ulis (4), Lisses (6), Massy (7), Mennecy (7), Montlhéry (4), Morangis (7), Morsang-sur-Orge (6), Orsay (7), Sainte-Geneviève-des-Bois (8), Saint Vrain (5), Saintry-sur-Seine (3), Soisy-sur-Seine (4), Villabé (2), Wissous (3)

**Clubs n'ayant pas votés :**

Athis-Mons (5), Draveil-Orme (1), Etampes (9), Gif-sur-Yvette (0), Grigny (1), Marcoussis (3), Palaiseau (1), Quincy-sous-Sénart (6), Saulx-lès-Chartreux (1), Villebon-sur-Yvette (3), Villemoisson-sur-Orge (4).

Levée de la séance à 22.35

Le Président  
P Letartre

le Trésorier  
R Hodoroaba

